

membres de mon clergé sont associés à cette œuvre, qui doit être bien chère au cœur d'un prêtre.

IV. L'expérience prouve qu'il y a beaucoup trop souvent des malentendus entre deux curés qui se succèdent dans une paroisse, au sujet de la vente et de l'achat du mobilier, du grain, etc. Pour éviter ces regrettables discussions, qui parviennent quelquefois à la connaissance même des laïques, il est à désirer que ces arrangements se fassent par écrit et en double, de manière que chaque article soit mentionné avec le prix convenu. Il serait aussi à propos que la qualité et la valeur des divers objets fussent constatées immédiatement par une couple de personnes respectables et entendus.

Je crois devoir encore recommander instamment de payer fidèlement à l'époque fixée. Chacun a des affaires à régler, et on s'expose à causer un vrai dommage et beaucoup de désappointement en différant ces paiements. La charité et l'harmonie gagneront grandement à l'observation exacte de ces recommandations.

Croyez-moi, Messieurs, en toute affection et estime,

votre humble serviteur,

† JEAN, EV. DE ST. G. DE RIMOUSKI.

*P. S.*—Plusieurs curés n'ont pas encore transmis le montant des quêtes de l'Avent pour bourses au Séminaire : ces quêtes sont d'obligation.